

PRE-INSCRIPTION

PÉRISCOLAIRE HOMBOURG/PETIT-LANDAU

Année scolaire 2020/2021

Chers parents,

Vous souhaitez effectuer une inscription pour la rentrée 2020/2021 sur le site situé à HOMBOURG/PETIT-LANDAU, merci de prendre en compte les différentes informations ci-dessous.

Les dossiers d'inscription peuvent être retirés à partir du **lundi 10 février 2020**. Ils doivent être déposés auprès de la direction de l'accueil de loisirs (**Marie-Gaëlle AUBRY et/ou Charline FOERNBACHER**) ou du secrétariat (**Marie RAOUT**), dûment complétés et accompagnés des documents demandés **au plus tard pour le vendredi 27 mars 2020**, aux horaires indiqués ci-dessous :

- Lundi, mardi, mercredi et jeudi de 9h à 12h et de 14h à 18h
- Vendredi de 9h à 12h
- Ou sur rendez-vous au 03.89.28.51.09

Documents administratifs nécessaires à la constitution du dossier d'inscription :

- Fiche sanitaire complétée et signée + copie du carnet de vaccination
- Fiche de renseignements complétée et signée
- Décharge et autorisation parentale complétée et signée
- Fiche d'inscription prévisionnelle complétée et signée
- Talon-réponse confirmant avoir pris connaissance du règlement de fonctionnement
- Attestation d'assurance extrascolaire : **à transmettre pour le 10/09/2020 au plus tard**
- Copie du dernier avis d'imposition daté et signé (**pour les nouvelles inscriptions**)
- PAI ou protocole en cas d'allergie de vos enfants

Dates à retenir en 2020 :

- **Vendredi 27 mars** : Date limite de retour des dossiers
- **Du 30 mars au 9 avril** : Confirmation d'inscription par la SPL Enfance et Animation
- **Du 31 mars au 15 mai** : Signature des contrats
- **Mardi 22 septembre** : Réunion d'information de rentrée
- **Lundi 30 novembre** : Date limite de transmission de l'avis d'imposition 2020 sur les revenus 2019

D'autres documents pourront vous être demandés lors de l'inscription définitive.

Tout dossier incomplet ou hors délai pourra ne pas être pris en compte.

Merci de votre compréhension.

La direction.